



Contentieux avec notre banque

Par **CANDIDA_old**, le **24/10/2007** à **11:14**

BONJOUR ETANT AU CHOMAGE NOUS AVONS DES PROBLEMES FINANCIERS DEPASSEMENTS DE DECOUVERT MON MARI 150 EUROS ET MOI MEME 400 EUROS JE TIENS INFORMER MA BANQUE PAR MAIL DE TOUTE OPERATION ET JE LUI ES DIS QUE NOUS RETROUVERIONS UNE NORMALE D ICI DECEMBRE AU DEPART ELLE NOUS A DIS ETRE TOLERANTE POUR SES DEPASSEMENTS JUSQUE FIN DECEMBRE MALGRE TOUT ELLE NOUS REJETTE QUAND MEME NOS PRELEVEMENT ET MAINTENANT ELLE NOUS INFORME PAR MAIL QU ELLE EST CONSCIENTE DE NOUS AVOIR DIS CES CHOSES MAIS QU ELLE A DECIDER DE NOUS METTRE AU CONTENTIEUX NOUS AVONS 1 BEBE A CHARGES ET DEUX ENFANT ADOLESCENTS 13 ET 15 ANS D UN PREMIER MARIAGE DE MON MARI ET IL FAUT LES NOURRIR NOUS NE POUVONS FAIRE AUTREMENT QU ELS SONT NOS DROITS PAR APPORT AU CONTENTIEUX ET QUE DEVONS NOUS FAIRE MERCI BEAUCOUP

Par **adama**, le **24/10/2007** à **15:18**

bonjour vous savez en général les banques ne font pas du social si elle vous a accordé un peu de temps elle ne peut pas aller au delà. C'est une société commerciale. Il seai plus sage de recourir à l'assistance des organismes de bonne volonté ou aux services sociaux d'ici votre situation retourne à la normale. Bon courage et surtout pour les enfants

Par **CANDIDA_old**, le **25/10/2007** à **10:26**

nous venons de recevoir un courrier de la part de notre banque qui nous reclame sans delai le remboursement total de nos decouverts a t elle le droit puis je demander un echeancier merci

Par **adama**, le **29/10/2007** à **16:25**

Non la banque n'a pas le droit de vous sommer de payer sans délai surtout qu'elle sait que vous êtes dans des difficultés il faut absolument que vous contactiez un avocat pour vous soutenir et montrer à cette banque que vous n'êtes pas seule. La loi vous protège.